

ASTRAC

Réseau des professionnels en Centres culturels ASBL

Rue du Couvent, 4 B-6810 JAMOIGNE

Tél : 061/ 29 29 19 – Courriel : info@astrac.be

www.astrac.be

N° d'entreprise : 0447.235.722

Compte bancaire : BE41 0682 1353 4110

Assemblée générale du 5 juin 2025 Abattoirs de Bomel – Centre culturel de Namur

Présent·e·s

Membres 2024

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 1. | Baudot Justine (Centre culturel de Nassogne) | 13. | Loyen Christophe (Centre culturel de Chênée) |
| 2. | Creppe Sébastien (Centre culturel de Sprimont) | 14. | Mallet Maud (Centre Culturel de Mouscron) |
| 3. | Dandoy Justine (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy) | 15. | Marechal Julie (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy) |
| 4. | Deflorenne Bénédicte (Centre culturel de Walcourt) | 16. | Mativa Pierre (Centre culturel de Wanze) |
| 5. | Dermience Elise (Centre culturel de Gerpinnes) | 17. | Michel Bernard (Centre culturel de l'entité Fossoise – Fosses-la-Ville) |
| 6. | Gossiaux Ingrid (CRAC'S Centre Culturel de Sambreville) | 18. | Piscart Véronique (Centre culturel de Hotton) |
| 7. | Guében Stéphane (Centre culturel de Bertrix) | 19. | Poncelet Angélique (Centre culturel de Durbuy) |
| 8. | Habran Laurent (Foyer culturel de Florennes) | 20. | Rigaux Claire (Espace Samare – Centre culturel de Braives Burdinne) |
| 9. | Istasse Manon (Eden – Centre culturel de Charleroi) | 21. | Santoro Patricia (ACC) |
| 10. | Lahaye Sophie (Espace Samare – Centre culturel de Braives Burdinne) | 22. | Sarton Karim (Centre culturel d'Ittre) |
| 11. | Lavaux Émilie (Centre culturel de Genappe) | 23. | Servais Françoise (Centre culturel de Stavelot-Trois-Ponts) |
| 12. | Lombardi Christophe (Les variétés – Centre culturel de Amay) | 24. | Sperrfechter Ute (Culture Wapi) |
| | | 25. | Willems Michaël (Centre culturel d'Engis). |

Candidat·e·s membres 2025 qui n'étaient pas membres en 2024

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 1. | Djekic Tatiana (Centre culturel de Waremme) | 3. | Fastres Jessica (Centre culturel de Rochefort) |
| 2. | Dujardin Delphine (Centre culturel des Roches – Rochefort) | 4. | Sartillo Julien (Centre culturel de Perwez) |

Procurations

Membres 2024, candidat·e·s-membres 2025

- | | | | |
|----|--|-----|---|
| 1. | Bechet Anne-Laure (Centre culturel du Roeulx) à Dermience Elise | 9. | Fasbender Pierre (Centre culturel de Habay) à Lahaye Sophie |
| 2. | Bonhomme Audrey (Centre culturel de Verviers) à Piscart Véronique | 10. | Fouquet Emilie (Centre culturel de Bertrix) à Gueben Stéphane |
| 3. | Bustarret Eglantine (Centre culturel de Jette) à Poncelet Angélique | 11. | Fournes Frédéric (BRASS – Centre culturel de Forest) à Loyen Christophe |
| 4. | Constant Justine (Coopération Culturelle Régionale / Liège) à Baudot Justine | 12. | Gallet Nicolas (Centre culturel de Braine-l'Alleud) à Lavaux Emilie |
| 5. | Caillaux Aline (Eden – Centre Culturel de Charleroi) à Istasse Manon | 13. | Grandjean Edith (Centre culturel Wolubilis – Centre culturel de Woluwe Saint Lambert) à Mallet Maud |
| 6. | Deborgies Elodie (Centre culturel du Pays des Collines) à Dandoy Justine | 14. | Josse Hélène (Centre culturel de Philippeville) à Lombardi Christophe |
| 7. | Dechamps Julie (Arrêt 59 – Foyer culturel de Péruwelz) à Creppe Sébastien | 15. | Karnier Stéphane (Centre culturel Walcourt) à Deflorenne Bénédicte |
| 8. | Donati Jessica (Centre culturel de Dinant) à Willems Michaël | 16. | Lapotre Sabine (Centre culturel de Walcourt) à Michel Bernard |

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 17. | Mat Eric (Atrium57 – Centre culturel de Gembloux) à Rigaux Claire | 21. | Remouchamps France (Centre culturel de Herstal) à Sterrfechter Ute |
| 18. | Mendes Inês (Culture•Wapi) à Santoro Patricia | 22. | Van den Ostende Catherine (Centre culturel du Beau Canton) à Habran Laurent |
| 19. | Pevenasse Chloé (Centre culturel de Gerpinnes) à Sarton Karim | 23. | Vanbergie Laurent (Centre culturel de Enghien) à Mativa Pierre |
| 20. | Pierard Pascale (Centre culturel Ourthe et Meuse) à Servais Françoise | 24. | Venturini Georges (Centre culturel de Couvin) à Marechal Julie |

Candidat·e·s membres qui n'étaient pas membres en 2025

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1. | Deligio Domenico (Centre culturel Haute Sambre) à Djekic Tatiana | 2. | Mélardy Laura (La Concertation – Action Culturelle Bruxelloise) à Fastres Jessica |
|----|--|----|---|

Excusé·e·s

Membres 2024

- | | | | |
|----|--|-----|---|
| 1. | Beerlandt Nadine (Centre culturel MJC – Comines Warneton) | 7. | Ghin Christel (Espace Bernier – Centre culturel de Waterloo) |
| 2. | Dalemans Vinciane (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy) | 8. | Josse Héléne (Centre culturel de Philippeville) |
| 3. | Di Sante Lisa (Asspropro) | 9. | Lecocq Céline (Centre culturel du Roeulx) |
| 4. | Dereppe Magali (Maison culturelle d'Ath) | 10. | Mathé Virginie (Centre culturel de Bastogne) |
| 5. | De Reymaeker Baptiste (Centre culturel de Havelange) | 11. | Struyf Etienne (SPOTT – Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) |
| 6. | Fontaine Karin (L'Entrela' – Centre culturel d'Evere) | 12. | Vandermeeren Laurence (Centre culturel de Pont-à-Celles) |

Candidat·e·s membres qui n'étaient pas membre en 2025

- | | | | |
|----|---|----|---|
| 1. | Gogneaux Géraldine (Centre culturel de Beauraing) | 3. | Mormaque Nicolas (Centre culturel de Namur) |
| 2. | Lecuire Emilie (Centre Culturel du Beau Canton) | 4. | Warzel Dimitri (Centre culturel de Rossignol) |

Invité·e·s

Personnel de l'ASTRAC : Bailly Julia, Lambert Marie, Vandersteene Liesbeth

Autres : Isabelle Bodson (La Concertation – Action culturelle bruxelloise)

A l'ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation des PV des réunions de l'Assemblée générale du 6 juin 2024 et du 18 décembre 2024 ;
3. Rapport d'activités 2024 ;
4. Information sur le repositionnement de l'ASTRAC à la suite de l'abandon du projet de fusion ACC-ASTRAC ;
5. Analyse des comptes 2024 ;
6. Rapport des vérificateur·trice·s aux comptes ;
7. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2024 et décharge aux administrateur·trice·s ;
8. Admissions, démissions des membres ;
9. Plan d'action et budget 2025 ;
10. Approbation du plan d'action et du budget 2025 ;
11. Élection de nouveaux membres du CA ;
12. Élection de deux vérificateur·trice·s aux comptes ;
13. Divers.

La réunion débute à 10h10

Christophe Loyen, président de l'ASTRAC, introduit la réunion de l'Assemblée générale (AG).

Il précise que pour les points 1 à 7 de l'ordre du jour, seul·e·s les membres 2024 auront le droit de vote alors que pour les points 8 à 12, les membres de 2025 voteront.

Aucun quorum n'est nécessaire au regard des statuts de l'ASBL. 4 procurations nominatives ont été transmises, ainsi que 22 procurations libres qui ont été attribuées lors de l'accueil des membres.

Les documents ont été partagés aux membres le 26 mai 2025 par voie électronique. Ils sont accessibles en séance via un QR-code.

1. Approbation de l'ordre du jour

→ **L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation des PV des réunions de l'Assemblée générale du 6 juin 2024 et du 18 décembre 2024

→ **Les PVs sont approuvés à l'unanimité.**

3. Rapport d'activités 2024 (RA)

Liesbeth Vandersteene, directrice de l'ASBL, présente le RA 2024 en commençant par une présentation de l'ASBL ASTRAC.

L'ASTRAC

L'ASTRAC est le Réseau des professionnel·le·s des Centres culturels. Ni syndicat, ni fédération patronale, elle est une organisation représentative du secteur, qui rassemble les travailleuses et travailleurs du secteur des Centres culturels (Cc), tous métiers confondus. Elle se donne pour missions d'inspirer, partager et défendre les pratiques professionnelles des Centres culturels, et de défendre le droit des professionnel·le·s, quel que soit leur métier, de participer aux politiques culturelles et aux décisions qui façonnent leur vie professionnelle.

Bien ancrée dans le secteur, l'ASBL ASTRAC rassemblait au 31 décembre 2024 :

- 223 membres effectif·ve·s, issu·e·s de 106 Centres culturels différents, des personnes physiques, membres de l'AG
- 124 associations adhérentes, dont 118 Centres culturels, des sympathisants qui ne sont pas directement représentés à l'AG
- 653 détenteur·trice·s de la Carte pro.

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres issu·e·s du secteur, avec une attention portée à la diversité des profils et des Centres culturels représentés. Il s'est réuni 11 fois au cours de l'année 2024 dans différents lieux du secteur. L'équipe composée de quatre permanentes représentant 2,60 ETP a été renforcée ponctuellement de fin octobre à fin décembre.

L'action de l'ASTRAC s'inscrit dans un contrat-programme soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret de 2013 guidé par deux enjeux :

- Promouvoir et soutenir les Centres culturels, reconnus dans leur diversité et en lien avec les citoyen·ne·s.
- Consolider et défendre les droits culturels des professionnel·le·s du secteur.

Le cahier des charges est structuré autour de six missions : mettre en réseau, plateforme d'échange et de partage, accompagner, informer, outiller et représenter, défendre et promouvoir.

En complément du contrat-programme, une convention avec l'ACC encadre l'action de l'ASTRAC. Celle-ci vient d'être actualisée suite à l'abandon du projet de fusion; le partenariat ACC-ASTRAC est en cours de redéfinition.

RA 2024

>>> La vie interne de l'ASBL en 2024 était rythmée par les réunions mensuelles du CA et par des événements charnières comme l'abandon du processus de fusion avec l'ACC, suite à une décision conjointe prise en février, présentée aux membres lors des AGs du 6 juin organisées conjointement. Une AG extraordinaire a dû être organisée pour adopter un nouveau budget post-fusion. Entretemps un chantier de réflexion « Qui sommes-nous ? » avait été lancé. Au niveau de l'équipe, une mise au vert et l'engagement de Laurie Jedwab en fin d'année pour appuyer l'organisation de la Jpro ont permis de renouveler les élans.

>>> L'action menée est ensuite présentée suivant les missions inscrites dans le cahier des charges du contrat-programme, qui sont regroupées en 3 catégories dans le RA.

(1) Mise en réseau

Animer le ou des réseaux de professionnel·le·s constitue le cœur de métier de l'ASTRAC. Cette mission s'est concrétisée à travers des actions « historiques » comme la Jpro et la Carte pro s'adressant à tou·te·s les professionnel·le·s, ainsi que par l'animation de réseaux « par métiers » – le réseau com', le réseau Arts plastiques – ou thématique, autour de la culture durable.

(2) Accompagner – outiller – informer

21 brèves électroniques ont contribué à informer les professionnel·le·s et à faire circuler les informations du secteur. Le site web a comptabilisé plus de 22.000 visites.

L'accompagnement des équipes dans le développement des droits culturels reste un axe de travail important qui est opérationnalisé en partenariat étroit avec Culture & Démocratie et la Plateforme d'observation des droits culturels (PODC), avec des actions comme l'animation d'ateliers à la Jpro2024, la réalisation du Carnet de découverte des droits culturels...

Outre ceci, un travail pour accompagner les équipes techniques dans le cadre de la transition LED a été lancé.

(3) Représenter, défendre, promouvoir :

L'année 2024 était marquée par les actions en amont et en aval des élections, par le changement de législature qui a donné lieu à des inquiétudes et des mobilisations et par des actions autour de l'ajustement et l'application du Décret des Centres culturels, comme l'ouverture de réflexions sur l'encadrement des spécialisations des Centres culturels.

L'ASTRAC a en outre participé à 26 réunions de 3 chambres de concertation.

>>> Après la fin du processus de fusion, l'ASTRAC a lancé en interne un chantier pour réaffirmer son identité et la rendre plus lisible. Toujours en cours, celui-ci a abouti à la création d'un nouveau logo.

Après ce compte-rendu du RA, Julia Bailly présente une action emblématique de l'année 2024.

En lien avec la participation de l'ASTRAC à la Chambre de concertation des Arts plastiques (CCAP), un focus sur les Arts plastiques a été fait, avec pour objectifs :

- Faire le lien entre le terrain et la CCAP, représenter le secteur dans toute sa diversité ;
- Favoriser les échanges de pratiques, la réflexion entre professionnel·le·s au sujet des arts plastiques ;
- Relier les professionnel·le·s aux politiques culturelles dans ce domaine.

Un répertoire des professionnel·le·s des arts plastiques dans les Cc a été réalisée et deux rencontres leur ont été proposées. Un groupe de travail a été constitué, composé de professionnel·le·s du secteur, pour enrichir la démarche.

Le constat a été fait d'une réelle volonté de partager les pratiques professionnelles. Les échanges avec la Fédération des Arts plastiques (FAP) à l'occasion d'une des rencontres ont abouti à une réflexion sur les revendications des artistes plasticien·ne·s pour une meilleure rémunération de leur travail. Les réflexions sur ce sujet ont récemment donné lieu à la rédaction d'une note de positionnement. En 2025, le focus sur les Arts plastiques se prolonge dans le cadre du Réseau Arts plastiques.

4. Information sur le repositionnement de l'ASTRAC à la suite de l'abandon du projet de fusion ACC-ASTRAC

À l'occasion de leurs Assemblées générales de 2024, l'ACC et l'ASTRAC ont annoncé à leurs membres lors d'une communication commune la fin du projet de fusion. Justine Dandoy et Manon Istasse, vices-présidentes de l'ASTRAC, présentent les conséquences de cette décision pour le positionnement de l'ASTRAC dans le champ de l'action fédérative.

Pour rappel, le processus vers la fusion s'est accompagné de réflexions de fond sur l'identité et les spécificités respectives des deux fédérations. La travail commun a amené au constat que nos modes de gouvernance et les objets mêmes de nos ASBL sont difficilement conciliables dans un cadre commun.

→ Question : Quelles sont plus précisément ces différences ?

Réponse : Il y a quelques différences au niveau des méthodes de travail et des « cultures » internes, mais surtout au niveau de la manière dont les deux fédérations représentent le secteur. L'ASTRAC représente et défend les travailleur·se·s, tous métiers confondus ; tou·te·s les professionnel·le·s peuvent faire partie de ses instances en tant que personnes physiques. L'ACC est une organisation à vocation patronale, mandatée comme telle au sein de la CESSoc ; ses membres sont les Centres culturels en tant que personnes morales.

Lors des travaux de rédaction des statuts, la participation des travailleur·euse·s au sein des instances d'une fédération unique qui devait préserver son statut de fédération patronale est apparu comme un point de blocage.

À la suite de l'abandon du projet de fusion, l'ASTRAC réaffirme son rôle de réseau de professionnel·le·s en Centres culturels, tous métiers confondus. Son identité et ses spécificités sont liées à la qualité de ses membres et aux destinataires de son action – les professionnel·le·s de tous les métiers – mais également à :

- son cœur de métier : l'animation de réseaux de professionnel·le·s ;
- ses démarches, axées sur la co-construction avec les professionnel·le·s du secteur ;
- son expertise dans le domaine des droits culturels, nourrie notamment de la démarche Paideia.

Les grands objectifs du plan d'action 2023-2027 rédigé avec l'ACC dans le cadre de la demande de reconduction conjointe ont été revisités au regard de ces spécificités. Le RA 2024 précise comment les enjeux ont été affinés, en lien avec ces réflexions.

Si l'ACC et l'ASTRAC ont introduit un dossier de reconduction commun, celui-ci a été traduit en deux contrat-programmes spécifiques avec la FW-B. Ceux-ci ne les obligent pas à fusionner. L'abandon du projet de fusion ne compromet donc pas leur reconnaissance ni l'octroi des financements.

Conformément au Décret, une convention de collaboration ACC-ASTRAC avait été signée après la signature des contrats-programme, celle-ci a été actualisée récemment à la lumière de l'abandon du projet de fusion. Un groupe de travail (GT) a été mis en place pour définir les modalités de collaboration entre les deux fédérations. Il se réunira une fois par an avec l'Administration et l'Inspection pour rendre compte de la cohérence et la complémentarité des actions respectives.

→ Question : Le secteur perçoit une absence de collaboration à un moment où il a besoin de fédérations fortes et unies. Y aura-t-il encore des moments collectifs ? Pourquoi ne pas organiser une AG commune ?

Réponse : Un temps a été pris au sein de chaque fédération pour revenir à son cœur de métier. Le projet de fusion est intervenu après une période de collaborations très intenses lors de la crise sanitaire, parfois vécues comme une source de désorganisation, car sans cadre formel. Le chantier de fusion a aussi induit une déconstruction des fonctionnements internes, qui a parfois mis les équipes en insécurité. Aujourd'hui, l'enjeu est de recréer un cadre clair de collaboration. Cela permettra aux deux structures de relancer certaines dynamiques communes, sur des bases clarifiées et respectueuses des spécificités respectives. L'ASTRAC est entièrement prête à s'engager dans ce sens.

5. Analyse des comptes 2025

Pierre Mativa, en sa qualité de trésorier, présente les comptes 2024.

L'actif s'élève à 120.430,78 €, soit une augmentation de 28.993,68 € par rapport à l'exercice 2023. Le total de l'actif correspond au total du passif.

Le montant des actifs immobilisés s'élève à 2.519,46 €, comprenant :

- Des immobilisations incorporelles représentant l'investissement dans l'identité visuelle de la structure ;
- Des immobilisations corporelles en cours, principalement du matériel informatique.

Les actifs circulants atteignent 117.911,32 €, en hausse de 28.599,54 € par rapport à l'année précédente. Ils se composent comme suit :

- Un placement en trésorerie de 1.000 € au sein de la Coopérative NewB ;
- Des valeurs disponibles en banque s'élevant à 114.297,53 € soit une augmentation de 30.373,58 € ;
- Des comptes de régularisation à hauteur de 2.613,79 €, relatifs à des charges à reporter.

Concernant le passif, les capitaux propres s'établissent à 68.796,69 €, en progression de 22.837,13 € par rapport à 2023 :

- La réserve légale (fonds social) est de 15.824,10 € ;
- Le bénéfice reporté (avant affectation) atteint 52.972,59 €, composé du résultat de l'exercice 2024 (22.837,13 €) et du report de l'exercice précédent (30.135,46 €).

Les dettes à court terme d'un total de 44.972,09 € (+ 7.937,21 €) se répartissent comme suit :

- Dettes fournisseurs : 20.700,71 € ;

- Dettes sociales : 24.271,38 € (incluant les provisions pour pécules de vacances) ;
- Comptes de régularisation : 6.662,00 €, relatifs aux produits et cotisations à reporter.

À la lecture des comptes de résultat, on constate que les produits de l'exercice s'élèvent à 260.636,19 €, en hausse de 47.880,87 € par rapport à 2023 :

- Léger fléchissement du chiffre d'affaires à 5.030,00 €, dont 4.620,00 € liés aux recettes du projet Jpro.
- Subventions perçues : 254.825,60 €, en augmentation de 48.037,75 €, notamment grâce à :
 - L'octroi de la subvention pour le permanent (43.298,36 €) ;
 - Des indexations et la perception d'un complément Maribel.

Les charges s'élèvent à 238.679,31 €, soit une hausse de 20.916,74 € par rapport à l'exercice précédent :

- Services et biens divers en légère baisse de 7.032,42 €, notamment grâce à :
 - Stabilisation des frais d'énergie ;
 - Réduction des frais d'animation ;
 - Abandon du projet de fusion avec ACC (coût de 7.222,53 € en 2023) ;
 - Création d'un nouveau poste : mise au vert de l'équipe (361,80 €).
- Rémunérations : 205.379,43 € (+27.715 €), augmentation due :
 - À un accroissement du volume de l'emploi ;
 - Au passage à l'échelon 6 de Liesbeth Vandersteene ;
- Amortissements stables : 1.239,36 €.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 21.956,88 € (contre -5.007,25 € en 2023) ; les produits financiers s'élèvent 1.313,18 €. Le bénéfice à affecter est de 22.837,13 € ; le bénéfice à reporter est de 52.972,59 €.

Il est proposé d'affecter 15.000 € du bénéfice de l'exercice 2024 à la réserve légale – fonds social, dont le montant de 15.824,10 € est resté inchangé depuis de nombreuses années.

Après affectation, les nouveaux montants des capitaux propres seraient les suivants :

- Réserve légale – fonds social : 30.824,10 € ;
- Bénéfice à reporter : 37.972,59 €.

6. Rapport des vérificateur·trice·s aux comptes

Deux vérificateur·trice·s aux comptes ont été désigné·e·s à l'occasion de l'AG du 6 juin 2024 : Véronique Piscart (Centre culturel de Hotton) et Georges Venturini (Centre culturel Christian Colle de Couvin).

Le 15 mai 2025, Véronique Piscart a procédé à la vérification des comptes et de l'ensemble des pièces comptables dans les locaux du Centre culturel de Hotton, en présence de Pierre Mativa, trésorier, Liesbeth Vandersteene, Directrice et Marie Lambert, coordinatrice administrative de l'ASTRAC. Georges Venturini n'a pas pu assister à la vérification et a souhaité que la réunion soit maintenue.

Le rapport suivant a été rédigé :

Je soussignée, Véronique Piscart, vérificatrice des comptes de l'ASTRAC, désignée par l'Assemblée générale du 6 juin 2024, ai procédé ce 15 mai 2025 à Hotton, à l'examen des comptes 2024 (bilan et compte de résultat) ainsi que des pièces comptables de l'exercice 2024.

Nous avons trouvé les comptes exacts et conformes et nous demandons dès lors à l'Assemblée générale de les approuver et de donner décharge aux administrateurs.

Remarques : Aucune remarque à ajouter au vu de la vérification, je n'ai trouvé aucune irrégularité. Les comptes sont tenus avec rigueur et clarté.

Fait à Hotton, le 15 mai 2025.

La parole est donnée à Véronique Piscart, vérificatrice aux comptes. Aucune remarque n'est ajoutée au rapport.

7. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2024 et décharge aux administrateur·trice·s

Le président invite les membres 2024 à formuler leurs éventuelles questions et remarques, puis à procéder à l'approbation du rapport d'activité et des comptes.

Aucune demande d'intervention.

→ Le rapport d'activités, les comptes 2024 et la proposition d'affecter 15.000 € du bénéfice de l'exercice 2024 à la réserve légale – fonds social, sont approuvés à l'unanimité.

→ Décharge est donnée aux administrateur·trice·s.

8. Admissions, démissions des membres

En 2024, l'ASBL ASTRAC comptait 223 membres effectifs, professionnel·le·s du secteur des Centres culturels (y compris quelques travailleur·euse·s d'autres ASBL du secteur comme les organisations de coordination régionale).

Les statuts de l'ASTRAC stipulent que les adhésions doivent être renouvelées chaque année à l'occasion de l'AG ordinaire et que sont démissionnaires :

- les membres 2024 n'ayant pas renouvelé leur candidature en nous transmettant leur souhait de rester membre de l'ASBL ;
- les personnes qui, ayant quitté le secteur, perdent la qualité en raison de laquelle elles ont pu être admises comme membres.

Suite à l'application de ces dispositions, 93 personnes ont perdu la qualité de membre de l'ASBL. Les 130 autres personnes qui étaient membres en 2024 ont renouvelé leur adhésion.

La liste suivante des 289 candidats-membres a été transmise aux membres 2024.

1. ABRASSART Florine CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
2. AIRES Emilie LA VILLA - CENTRE CULTUREL DE GANSHOREN
3. ALLER Aurélie MAISON DE LA CREATION - CENTRE CULTUREL BRUXELLES-NORD
4. ANTHOINE Pierre THÉÂTRE DU GYMNASÉ - CENTRE CULTUREL DE TUBIZE
5. BARBIER Lucas CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
6. BARRE Mélanie LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
7. BAUDOIN Ingrid CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
8. BAUDOT Justine CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
9. BECHET Anne - Laure CENTRE CULTUREL DU ROEULX
10. BEERLANDT Nadine CCCW - CENTRE CULTUREL DE MJC COMINES WARNETON
11. BENABBI Chérif CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
12. BERNARD Philippe CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
13. BERNARD Elise MAISON DE LA CULTURE DE ARLON
14. BERTRAND Patrice CENTRE CULTUREL DE HABAY
15. BISSAR May LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
16. BODEUS Robin CENTRE CULTUREL DE HANNUT
17. BONDURAND caroline LA VILLA - CENTRE CULTUREL DE GANSHOREN
18. BONHOMME Audrey CENTRE CULTUREL DE VERVIERS
19. BONMARIAGE Jean-Louis CENTRE CULTUREL DE DURBUY
20. BONNET Adèle MAISON DE LA CREATION - CENTRE CULTUREL BRUXELLES-NORD
21. BONTE Clément CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
22. BOSENDORF Elodie CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
23. BOULANGER Julie CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-FLORENVILLE
24. BOUNITON Julie EDEN - CENTRE CULTUREL DE CHARLEROI
25. BOUZIN Vincent ESCALE DU NORD - CENTRE CULTUREL D'ANDERLECHT
26. BRUGMANS Thomas CENTRE CULTUREL DE SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
27. BRUNET François CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
28. BULTIAU Véronique CENTRE CULTUREL DE SOIGNIES
29. BUSONI Eva LE C3 - CENTRE CULTUREL DE CHAPPELLE-LEZ- HERLAIMONT
30. CAILLAUX Aline EDEN - CENTRE CULTUREL DE CHARLEROI
31. CALBEAU Laure ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
32. CAMBRON Géraldine CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
33. CAPELLE Valentine CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
34. CAPORALLI ALICIA CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
35. CARRERA Amalia CENTRE CULTUREL DE DISON
36. CARTON Estelle CENTRE CULTUREL DE HABAY
37. CHALLE Christophe CENTRE CULTUREL DE CINEY
38. CHAMORRO Irene LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
39. CHARLES Marie CENTRE CULTUREL DE BIEVRE
40. CHARLIER Anne-Sophie CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE
41. CHARLIER Anne-Christine CENTRE CULTUREL DE DURBUY
42. CLABOTS Flore CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
43. CLAESSEN Laura FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
44. COLANDER DELANDER Sophie LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
45. CONSTANT Justine COOPERATION CULTURELLE REGIONALE - LIEGE
46. COPPENS Valentine MAISON CULTURELLE D'ATH
47. COQUET Didier CCCW - CENTRE CULTUREL DE MJC COMINES WARNETON
48. COSNARD Estelle LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
49. COSTER Bijou LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
50. CRAVATTE Olivier SPOTT - CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE
51. CREPPE Sébastien FOYER CULTUREL HENRI SIMON - SPRIMONT
52. CROQUET Stéphanie CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
53. CUVELLIER Henri CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
54. DABE Pascal CENTRE CULTUREL DE BIEVRE

55. DALEMANS Vinciane CENTRE CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY
56. DANDOY Justine CENTRE CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY
57. DAUSSAINT Stéphanie CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
58. DAVID Claire CENTRE CULTUREL DE WALCOURT
59. DE CAEVEL Lise MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI
60. DE CICCIO Ophélie MAISON CULTURELLE DE QUAREGNON
61. DE GUSSEM Marion CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
62. DE MESMAEKER Charlotte CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
63. DE REYMAEKER Baptiste CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE
64. DI SANTE Lisa ASSPROPRO - ASSOCIATION DES PROGRAMMATEURS PROFESSIONNELS
65. DEBORGIES Elodie CENTRE CULTUREL DU PAYS DES COLLINES
66. DEBOUCHE Thomas CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
67. DEBOUT Rémi LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
68. DECHAMPS Julie ARRET 59 - FOYER CULTUREL DE PERUWELZ
69. DECLOEDT Nicolas-Xavier CENTRE CULTUREL ACTION-SUD - VIROINVAL
70. DEFAUX Sandrine CRAC'S - CENTRE CULTUREL DE SAMBREVILLE
71. DEFLORENNE Bénédicte CENTRE CULTUREL DE WALCOURT
72. DEFREYNE Marie CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
73. DEGRAVE Céline CENTRE CULTUREL DE HANNUT
74. DELANNAY Anne-Florence MAISON CULTURELLE D'ATH
75. DELIGIO Domenico CENTRE CULTUREL HAUTE SAMBRE
76. DEMARET Laurent CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE
77. DEMILIER Virginie CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
78. DEMOUSTIEZ Lolita CENTRE CULTUREL DE BOUSSU
79. DEREPEPE Magali MAISON CULTURELLE D'ATH
80. DERMIENCE Elise CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
81. DHONT Thibault CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
82. DI CALOGERO Silvana CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
83. DIAZ-FRAGA Alejandro CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
84. DION Pierre CENTRE CULTUREL DE BIEVRE
85. DJEKIS Tatiana PASSAGE 9 - CENTRE CULTUREL DE WAREMME
86. DOCQUIER Simon FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
87. DODET Monique CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE
88. DONATI Jessica CENTRE CULTUREL DE DINANT
89. DUHAMEL Olivia MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI
90. DUJARDIN Delphine CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
91. DUMONT Laura CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
92. DUMONT Luc CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
93. DUNSKI Caroline CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON
94. DUPONT Damien CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
95. DUPONT Nathalie FOYER CULTUREL DE BELOEIL
96. DUTHOO Cynthia CENTRE CULTUREL DE HOTTON
97. ELOI Jeanne MAISON CULTURELLE D'ATH
98. EVRARD Christelle CENTRE CULTUREL DE REMICOURT
99. FANTINEL Elisa ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
100. FASBENDER Pierre CENTRE CULTUREL DE HABAY
101. FASTRES Jessica CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
102. FAYT Joëlle CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
103. FECK Anick MAISON DE LA CULTURE DE ARLON
104. FLAMEY Jean-François CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
105. FONTAINE Karin L'ENTRELA' - CENTRE CULTUREL D'EVERE
106. FOURNES Frédéric LE BRASS - CENTRE CULTUREL DE FOREST
107. FOURNIER Lucie ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
108. FRANCOIS Eric ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
109. FRENAY Murielle FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
110. GALLET Nicolas CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
111. GEORGES Paloma MAISON DE LA CULTURE DE ARLON
112. GERAIN Marie LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE
113. GERARD Sylvie CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
114. GHIN Christel ESPACE BERNIER - CENTRE CULTUREL DE WATERLOO
115. GHISLAIN Christine CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
116. GHYSEN Michel CENTRE CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY
117. GIACINTO Fabrice CENTRE CULTUREL DE FRAMERIES
118. GIET Grégory CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
119. GIJSENS Eddy LES VARIETES - CENTRE CULTUREL D'AMAY
120. GOFFIN Cédric CENTRE CULTUREL DE HABAY
121. GOGNEAUX Géraldine CENTRE CULTUREL DE BEAURAING
122. GOOR Marie CENTRE CULTUREL DE CHENEE
123. GORGES Dorothee CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
124. GOSSELIN Sophie ESPACE BERNIER - CENTRE CULTUREL DE WATERLOO
125. GOSSIAUX Ingrid CRAC'S - CENTRE CULTUREL DE SAMBREVILLE
126. GRANDJEAN Edith WOLUBILIS - CENTRE CULTUREL DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT
127. GUEBEN Stéphane CENTRE CULTUREL DE BERTRIX
128. GUSTIN Marine CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
129. HABRAN Laurent FOYER CULTUREL DE FLORENNES
130. HANNOTTE Marie CENTRE CULTUREL DE DURBUY
131. HARDY Marie CENTRE CULTUREL DE BIEVRE
132. HELLA Valentine CENTRE CULTUREL DU PAYS DES COLLINES
133. HEMMER Stéphanie CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-FLORENVILLE
134. HENNAU Stephan CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT

135. HERMANT Marie CENTRE CULTUREL DE NEUFCHATEAU
136. HESMANS Philippe LE SABLON - CENTRE CULTUREL DE MORLANWELZ
137. HILGERS Bruno CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
138. IMBERT Fabrice ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
139. ISTASSE Manon EDEN - CENTRE CULTUREL DE CHARLEROI
140. JANSSEN Catherine LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE
141. JANSSENS Virginie CENTRE CULTUREL DE BEAUVECHAIN
142. JAUNIAUX Inès CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
143. JEANBAPTISTE Eric CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
144. JOSSE Hélène CENTRE CULTUREL DE PHILIPPEVILLE
145. KARNIER Stéphane CENTRE CULTUREL DE WALCOURT
146. KINO Myriam CCCW - CENTRE CULTUREL DE MJC COMINES WARNETON
147. KOLBASSIN Gregory CENTRE CULTUREL DE FLEMALLE
148. LAHAYE Sophie ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
149. LAHAYE Céline LE TOTEM - CENTRE CULTUREL DE LIBRAMONT-CHEVIGNY
150. LALMAN LARA LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
151. LAMBERT Amandine CENTRE CULTUREL DE BIEVRE
152. LAMBERT Aurélie MAISON CULTURELLE D'ATH
153. LAPOTRE Sabine CENTRE CULTUREL DE WALCOURT
154. LARDOUX Stevie CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
155. LASSAUX Christian CENTRE CULTUREL DE SERAING
156. LAUNOIS Sarah FOYER CULTUREL DE MANAGE
157. LAVAUX Emilie LE 38 - CENTRE CULTUREL DE GENAPPE
158. LAVIOLETTE Alyssa FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
159. LEBAILLY Audrey CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
160. LEBLANC Jessica CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
161. LECLEF Marc LA POSTERIE - CENTRE CULTUREL DE COURCELLES
162. LECOQ Céline CENTRE CULTUREL DU ROEULX
163. LECOMTE Marielle CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
164. LECUIVRE Emilie CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-FLORENVILLE
165. LEGROS Valérie CENTRE CULTUREL DE HABAY
166. LENOIR Arnaud CENTRE CULTUREL DE HOTTON
167. LEONARD Estelle ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
168. LHOST Geoffrey CENTRE CULTUREL DE HOTTON
169. LINKENS Mélanie CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
170. LOMBARDI Christophe LES VARIETES - CENTRE CULTUREL D'AMAY
171. LOUIS Thomas CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
172. LOYEN Christophe CENTRE CULTUREL DE CHENEE
173. LOYEN Sophie CENTRE CULTUREL DE CHENEE
174. LURKIN Lindsay CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
175. MACALUSO Jérémie FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
176. MAGAGNI Francesca LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
177. MALJEAN Noémie LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
178. MALLET Maud CENTRE MARIUS STAQUET - CENTRE CULTUREL MOUSCRONNOIS
179. MANY Marie MAISON DE LA CULTURE DE ARLON
180. MARCELLE Denis LE C3 - CENTRE CULTUREL DE CHAPELLE-LEZ- HERLAIMONT
181. MARCHANDISE Leila CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
182. MARCOLUNGO Nora CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
183. MARECHAL Julie CENTRE CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY
184. MASCHERA Michaël CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
185. MASSET Céline FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
186. MASSET Alexandra FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
187. MAT Eric ATRIUM 57 - CENTRE CULTUREL DE GEMBOUX
188. MATHE Virginie CENTRE CULTUREL DE BASTOGNE
189. MATIVA Pierre CENTRE CULTUREL DE WANZE
190. MATTIUZ Daniela FOYER CULTUREL DE JUPILLE - WANDRE
191. MAWET François CENTRE CULTUREL DE DURBUY
192. MELARDY Laura LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
193. MERCATORIS Elisabeth CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
194. MERCIER Valérie CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE
195. MERTENS Fabrice CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
196. MESSINA Letizia PASSAGE 9 - CENTRE CULTUREL DE WAREMME
197. MICHAUX Xavière CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
198. MICHEL Bernard CENTRE CULTUREL DE L'ENTITE FOSSOISE - FOSSES-LA-VILLE
199. MICHIELS Jean-Raphael CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
200. MIGNOLET Morgane CENTRE CULTUREL DE HANNUT
201. MONTAGNINO Magali ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
202. MONTIGNIES Julie CENTRAL - CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE - LA LOUVIERE
203. MOREAU Charlie CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
204. MORMAQUE Nicolas CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
205. MOSSAY Catherine CENTRE CULTUREL D'ANS
206. MOTTET Bernard CENTRE CULTUREL DE ROSSIGNOL - TINTIGNY
207. MSHVIDOBADZE Kristine CENTRE CULTUREL DE HANNUT
208. MULLER Laurence FOYER SOCIOCULTUREL D'ANTOING
209. NARBONNET Marie-Clémentine LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
210. NICAISE Véronique CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
211. NOEL Laurence ECRIN - CENTRE CULTUREL D'EGHEZEE
212. NUCCI Eleonora LA VILLA - CENTRE CULTUREL DE GANSHOREN
213. OLIVY Cécile CENTRE CULTUREL DE JETTE

214. ORLANDINO Laura CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
215. PALMERS Pascale CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
216. PAUWELS Peggy CCCW - CENTRE CULTUREL DE MJC COMINES WARNETON
217. PEVENASSE Chloé CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
218. PEZZA Franck CRAC'S - CENTRE CULTUREL DE SAMBREVILLE
219. PHILIPPE Alexandra CENTRE CULTUREL DE SPA - JALHAY - STOUMONT
220. PIERARD Pascale CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
221. PIERART Olivier CENTRE CULTUREL DE CHENEE
222. PIERLOOT Madeleine LA CONCERTATION ASBL - ACTION CULTURELLE BRUXELLOISE
223. PIERRET Nancy CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
224. PISCART Véronique CENTRE CULTUREL DE HOTTON
225. POINAS Claire LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
226. POIRRIER Marie - Pascale CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
227. PONCELET Angélique CENTRE CULTUREL DE DURBUY
228. PORTILLO Silvia CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
229. POTTILLIUS Xavier CCCW - CENTRE CULTUREL DE MJC COMINES WARNETON
230. POTVIN Carine CENTRE CULTUREL LOCAL MOMIGNIES
231. POZNANSKI Emmanuelle LE SENGHOR - CENTRE CULTUREL D'ETTERBEEK
232. PRIGNON Carine CENTRE CULTUREL DES ROCHES - ROCHEFORT
233. QUAIRIAT Adrienne CENTRE CULTUREL DE HANNUT
234. QUERTINMONT Mathieu CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
235. QUIEVRY Solana MAISON CULTURELLE D'ATH
236. RAMPAERT Flavien CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE
237. RAOULT Benoît ECRIN - CENTRE CULTUREL D'EGHEZEE
238. REMOUCHAMPS France CENTRE CULTUREL DE HERSTAL
239. RENAULD Caroline CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE
240. RIGAUX Claire ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
241. RIGO Anneline CENTRE CULTUREL DE JODOIGNE ET ORP-JAUCHE
242. ROBERT Patrick CENTRE CULTUREL DE FRAMERIES
243. RUELLE Bénédicte CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
244. RULLIER Mélanie LE JACQUES FRANCK - CENTRE CULTUREL DE SAINT-GILLES
245. SAMPAIX Céline CENTRE CULTUREL DE HABAY
246. SARTIEAUX Florian CENTRE CULTUREL DE DURBUY
247. SARTILLO Julien LE FOYER - CENTRE CULTUREL DE PERWEZ
248. BAUDOT Karim CENTRE DE LOISIRS ET D'INFORMATION ASBL - CENTRE CULTUREL D'ITTRE
249. SCHADECK Ulrich CENTRE CULTUREL DE NEUFCHATEAU
250. SCHNOCK Nadia CENTRE CULTUREL DE WALCOURT
251. SCHOBGENS Aline CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
252. SCOHIER Christophe ECRIN - CENTRE CULTUREL D'EGHEZEE
253. SCUROLE Catherine CENTRE CULTUREL DE THEUX
254. SERVAIS Françoise CENTRE CULTUREL DE STAVELLOT - TROIS-PONTS
255. SOGGIA Anne CRAC'S - CENTRE CULTUREL DE SAMBREVILLE
256. SPERRFECHTER Ute CULTURE POINT WAPI ASBL
257. SPEYBROUCK Bruno ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
258. SPIESSCHAERT Rudy CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
259. SPLINGAIRE Lucas CENTRE CULTUREL DE BRAINE L'ALLEUD
260. STOCK Mathilda CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
261. TECHER Aëlig CRAC'S - CENTRE CULTUREL DE SAMBREVILLE
262. THEUNIS Anthony CENTRE CULTUREL DE SERAING
263. THIRION Vincent CENTRAL - CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE - LA LOUVIERE
264. THYS Joannie CENTRE CULTUREL DE L'ENTITE FOSSEISE - FOSSES-LA-VILLE
265. TROLLE Myriam CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
266. VACKIER Ilse CENTRE CULTUREL DE DINANT
267. VAN COPPENOLLE Roch LA VILLA - CENTRE CULTUREL DE GANSHOREN
268. VAN DEN OSTENDE Catherine CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-FLORENVILLE
269. VAN DURME Nicky CENTRE CULTUREL DE HABAY
270. VAN HENDEN Julie PASSAGE 9 - CENTRE CULTUREL DE WAREMME
271. VAN OOST Laurence CENTRE CULTUREL DE COLFONTAINE
272. VANBERGIE Laurent CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN
273. VANDECNOCKE Elsa LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
274. VANDERMEREN Laurence CENTRE CULTUREL DE PONT-A-CELLES
275. VANDERMISSEN Fabrice LA VENERIE - CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT
276. VANDEZANDE Kathy CENTRE CULTUREL DE HOTTON
277. VENTRE Clara LA POSTERIE - CENTRE CULTUREL DE COURCELLES
278. VENTURINI Georges CENTRE CULTUREL CHRISTIAN COLLE - COUVIN
279. VIGNERON Thomas ESPACE SAMARE - CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE
280. VINCENT Florence CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
281. WARZEL Dimitri CENTRE CULTUREL DE ROSSIGNOL - TINTIGNY
282. WASNAIRE Jennifer CENTRE CULTUREL DE HOTTON
283. WATELET Raphaël ARCHIPEL 19 - CENTRE CULTUREL DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE ET DE KOEKELBERG
284. WECK Sarah CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR
285. WILLEMS Michaël CENTRE CULTUREL D'ENGIS
286. WINANCE Alice L'ENVOL - CENTRE CULTUREL DE CHIEVRES - BRUGELETTE
287. WLOMAINCK Sarah MAISON CULTURELLE D'ATH
288. WYN Jérôme LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE
289. ZURBUCHEN Amandine CENTRE CULTUREL - THEATRE DE NAMUR

→ L'Assemblée générale prend acte des démissions et marque son accord sur les renouvellements des adhésions, ainsi que sur l'admission de l'ensemble des nouveaux membres.

Le président leur souhaite la bienvenue et remercie l'ensemble des membres pour leur soutien à l'ASBL.

→ L'ASBL ASTRAC compte dorénavant 289 membres issue-e-s de 101 associations dont 96 Centres culturels.

9. Plan d'action et budget 2025

Le plan d'action 2025 et le budget 2025 sont présentés par Liesbeth Vandersteene.

Suite à la fin du processus de fusion ACC-ASTRAC et tenant compte des nouveaux moyens obtenus, quatre objectifs stratégiques ont été définis pour 2025 :

- (1) Réaffirmer notre identité et clarifier nos spécificités tout en formalisant la complémentarité ACC-ASTRAC : chantier interne, stratégie et outils com', GT ACC-ASTRAC ;
- (2) Renforcer notre présence auprès des professionnel-le-s : animer le(s) réseau(x) en augmentant les rencontres et en faisant appel à des expertises externes ;
- (3) Défendre le secteur dans un contexte politique et budgétaire difficile : face aux incertitudes et tensions actuelles, informer, sensibiliser, mobiliser et agir en solidarité ;
- (4) Interroger le cadre décrétoal : chantier sur l'encadrement des ACS, évaluation du Décret.

Quelques actions déjà réalisées en 2025 sont illustrées en photos : Carnet de découverte des DC, Jpro2025, 31/3 – mobilisation générale, 22/5 – mobilisation du secteur non marchand à Bruxelles, ...

En déclinaison de ces grandes orientations, les objectifs concrets pour 2025 sont ensuite présentés autour des axes du RA 2024 :

>>> Mettre en réseau, plateforme d'échange et de partage :

Jpro2025 ; Carte pro 2025-2026 ; réseaux com' et Arts plastiques ; nouvelle Journée pro dans le cadre du festival 100 % rural, ainsi de possibles nouvelles initiatives

>>> Accompagner, outiller, informer :

Diffusion du Carnet de découverte des droits culturels, formations PODC, démonstration LED, lancement du nouveau site internet et d'une infolettre.

>>> Représenter, défendre, promouvoir :

Participation aux mobilisations collectives, implication dans l'évaluation du décret, présence dans les instances d'avis et au Conseil supérieur de l'Éducation aux médias.

>>> Penser l'action fédérative :

Redéfinition du partenariat ACC-ASTRAC, poursuite du chantier « Qui sommes-nous ? », appropriation de la nouvelle identité visuelle, mise en œuvre d'une stratégie com' optimisée.

Le budget 2025 est conçu sur base des résultats de 2024, tenant compte des dépenses et recettes connues ou estimées pour l'année à venir ainsi que des perspectives pour 2025.

La présentation met en évidence les évolutions des produits et charges en lien avec ces perspectives, notamment un renforcement des actions d'animation du ou des réseaux et la réaffirmation et la clarification de l'identité et des missions de l'ASBL grâce à une communication optimisée.

Sont à noter notamment au niveau des produits :

- Le subside non marchand en hausse.
- Une légère augmentation des recettes des rencontres sectorielles qui s'explique par la multiplication des rencontres.

Au niveau des charges, les principales évolutions concernent :

1. Les frais de location de locaux, de déplacements, d'accueil des participant-e-s, de rémunération de tiers en lien direct avec la multiplication des rencontres ;
2. La refonte du site web et l'optimisation de la communication ;
3. Les relations internationales, reflet d'une volonté de rester activement présent-e-s dans les réseaux droits culturels en France notamment ;
4. La coproduction avec C&D du Carnet de découverte des DC ;

5. Le renforcement de l'équipe, avec l'engagement de Laurie Djedwab en fin d'année 2024 et en début 2025, dans le cadre de l'organisation de la Jpro2025.

Le budget 2025 prévoit un léger bénéfice de 2.488,82 €.

10. Approbation du plan d'action et du budget 2025

Le président invite les membres à formuler leurs éventuelles questions et remarques.

Aucune demande de prise de parole.

→ **Le plan d'action ainsi que le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité.**

11. Élection de nouveaux membres du CA

Le CA de l'ASTRAC comptait entre 15 et 16 membres en 2024 pour un maximum de 18 postes. Il est renouvelable par tiers chaque année à l'occasion de la réunion ordinaire de l'AG.

Les sortants en 2025 sont Vinciane Dalemans, Pierre Fasbender, Christel Ghin, Sabine Lapôtre, Pierre Mativa et Laurence Vandermeeren.

Pierre Fasbender, Christel Ghin, Pierre Mativa et Laurence Vandermeeren représentent leur candidature.

4 postes sont vacants.

Deux nouvelles candidatures ont été reçues, celles de Michel Ghysen (Cc de l'Arrondissement de Huy) et de Fabrice Vandersmissen (Cc et CEC de La Vénerie) ; tous deux sont excusés ce jour.

→ **Les candidats sont élus à l'unanimité.**

→ **Le CA est composé de Justine Dandoy, Elise Dermience, Pierre Fasbender, Michel Ghysen, Christel Ghin, Stéphane Gueben, Laurent Habran, Manon Istasse, Christophe Loyen, Maud Mallet, Pierre Mativa, Bernard Michel, Angélique Poncelet, Ute Sperrfechter, Laurence Vandermeren et Fabrice Vandersmissen.**

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA et remercie également les administrateur·trice·s qui prolongent leur mandat.

Il remercie chaleureusement Sabine Lapôtre et Vinciane Dalemans, pour leur engagement au sein du CA.

12. Élection de deux vérificateur·trice·s aux comptes

Conformément aux statuts, (au moins) un·e vérificateur·trice aux comptes doit être élu·e chaque année lors de l'Assemblée générale statutaire. La durée du mandat est d'un an.

Georges Venturini (Centre culturel de Couvin) ne souhaite pas renouveler son mandat.

Véronique Piscart (Centre culturel de Hotton), renouvelle sa candidature.

Michaël Willems (Centre culturel d'Engis) propose sa candidature.

→ **Véronique Piscart et Michaël Willems sont élu·e·s à l'unanimité.**

L'AG se termine à 11h30.